

Démocratie locale et régionale

Quels facteurs locaux régionaux favorisent les projets de coopérations?

Master Class N°5 : Conflits et coopérations.

Groupe n°4



Introduction



« En quoi la coopération territoriale peut-elle être favorisée par la démocratie locale? »



Cet présentation s'articule autour de 4 axes:

- Sensibiliser
- S'ouvrir à l'autre
- Multi-Gouverner
- Harmoniser

Axe 1 : Sensibiliser

➤ Formation

Pour l'éducation, insérer dans le programme scolaire des heures dédiées à l'identité européenne, régionale, macro-régionale (selon l'appartenance).

→ Faciliter la notion de coopération.

Axe 1 : Sensibiliser

➤ Décentralisation

- Démocratie locale participative

Impliquer des villages → Conseils municipaux

- Démocratie directe à travers internet

Possibilité de prendre des décisions publiques avec utilisation pour que les citoyens puissent s'exprimer, sans aucun coût et perte de temps.

Axe 1 : Sensibiliser

- Concentrer la réalité au cœur des débats

Université: s'intéresser davantage aux questions économiques et sociales au niveau local → pour mieux coopérer.
Exemple: Afrique, Sénégal.

Axe 2 : S'ouvrir à l'autre

➤ Point d'approche

« S'il y a plus de lien socio-culturels entre les populations, il y a une meilleure ancrage de la coopération transfrontalière »

Axe 2 : S'ouvrir à l'autre

➤ Une histoire commune

Exemple : → France Allemagne

→ Ex pays coloniaux

➤ Un pont culturel

- S'ouvrir à l'autre, une histoire d'éducation
- France et culture régionales/ peuples autochtones

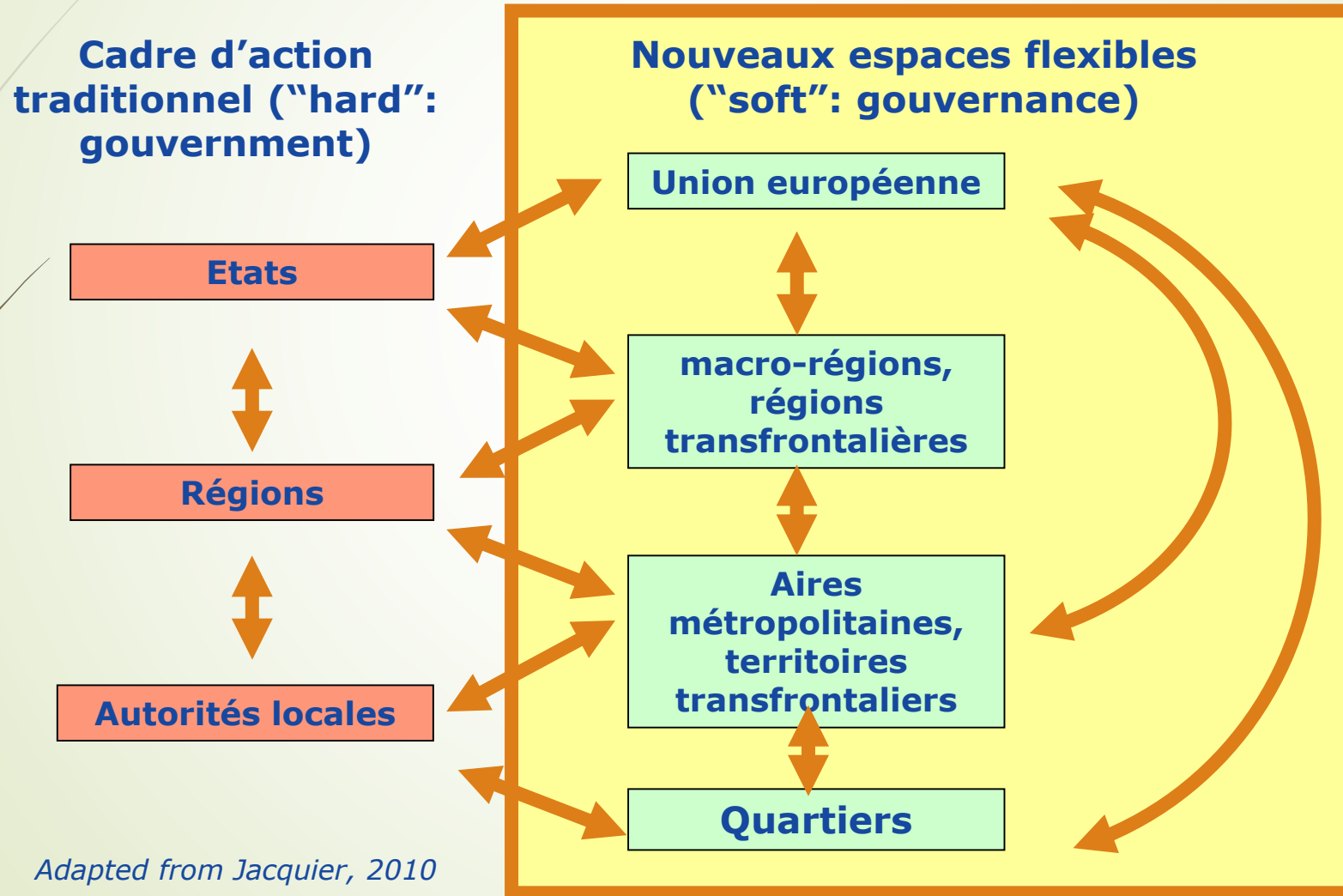
➤ Une langue

Exemple : → CCI catalane

→ Le Franco Français et ses relations à l'Europe

➔ Au delà du continent européen

Du gouvernement à la gouvernance multi-niveaux (*issu d'une présentation de la M.O.T*)



Axe 3 : Multi-Gouverner

- Transformation politiques publiques
- Croissance du rôle des régions dans les politiques communautaires
- Institutionnalisation politique des régions
 - Gouvernance multi-niveaux (Système non-hiérarchiques de négociation)
 - Stratégie Europe 2020 : croissance intelligente, durable et inclusive
 - L'intégration progressive des régions dans la politique de cohésion et les programmes de coopération

ORGANISMES ET OUTILS INTERNATIONAUX DE MULTIGOUVERNANCE

Charte européenne de l'autonomie locale :

- ▶ Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1988 la **Charte européenne de l'autonomie locale** adoptée par le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**
- ▶ **C'est un instrument juridique multilatéral**
- ▶ **Elle pose les principes fondamentaux que tout système démocratique d'administration locale doit respecter.** Les règles fondamentales garantissant l'indépendance
 - ▶ politique,
 - ▶ administrative et
 - ▶ financière des collectivités locales.
- ▶ **La Charte est un traité international.** Elle a donc une **importante valeur juridique**

Comité des régions

- **Crée en 1994 composé de 350 membres issus de tous les pays de l'UE**
- Grâce au CdR les régions expriment **leur point de vue officiel sur législation** de l'Union, afin de **prendre en compte la position et les besoins des autorités locales et régionales.**
- **La Commission européenne, le Conseil de l'UE et le Parlement européen** doivent consulter le CdR lorsqu'ils élaborent des propositions législatives sur des domaines concernant **les autorités locales et régionales, comme la santé, l'éducation, l'emploi, la politique sociale, la cohésion économique et sociale, les transports, l'énergie et le changement climatique.**

L'ORGANISATION DE LA MULTIGOUVERNANCE DANS DES RESEAUX DE LOBYING


EUROCITIES

"Le rôle des villes dans la construction européenne"

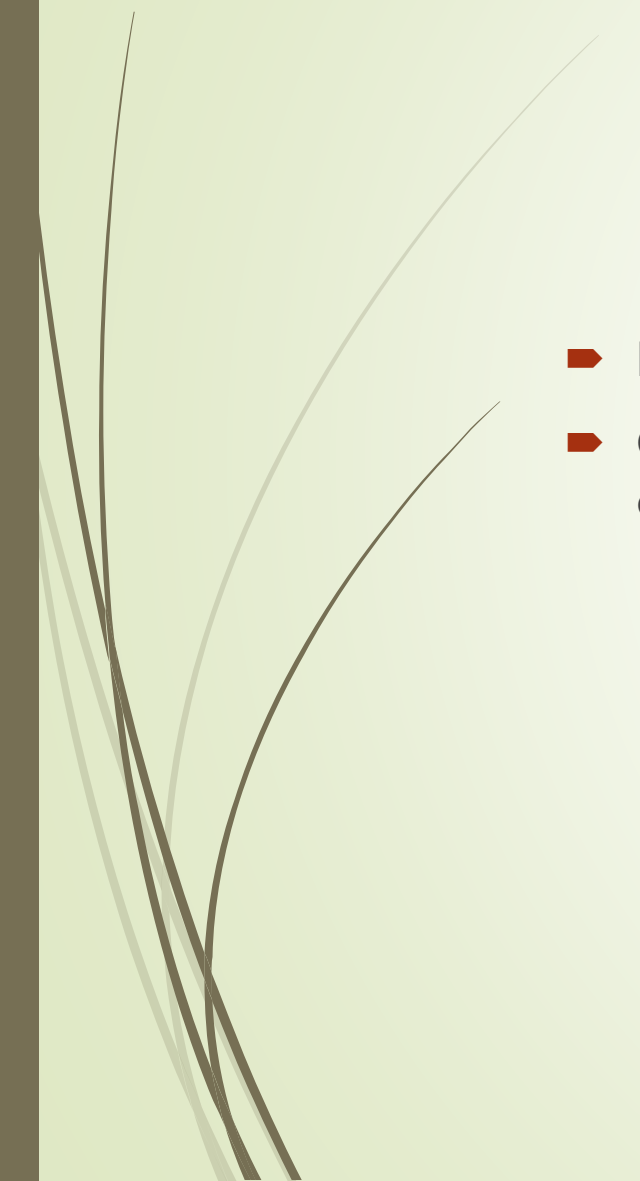
- C'est un réseau de grandes villes européennes, **fondé en 1986** par les maires de six grandes villes européennes
- **Plateforme politique** qui agit en tant **qu'intermédiaire entre les villes et les institutions européennes** et d'être ainsi reconnu comme un **partenaire stratégique dans la communauté européenne et dans chaque Etat membre.**

L'Association des régions frontalières Européennes (ARFE)

- Née en 1965 regroupe les régions européennes frontalières ou transfrontalières
- Fait en 1995, la Charte des régions européennes frontalières et transfrontalières



LA COOPETITION DANS LA MULTIGOUVERNANCE

- ▶ Principe de la « Ville néolibérale » :
 - ▶ Comment ils se structurent autour d'acteur qui se font compétition mais défendent un intérêt commun
- 

Axe 4 : Harmoniser

- Harmonisation territoriale
 - Nuts 1 : de 3 à 7 millions d'habitants
 - Nuts 2 : de 800 000 à 3 millions d'habitants
 - Nuts 3 : de 150 000 à 800 000 habitants
- Harmonisation juridique : instauration de structures de coopération

Axe 4 : Harmoniser (suite)

- Instauration d'une semaine de la démocratie locale sur le territoire européen
- Démocratie locale sur le territoire européen = une utopie?



Conclusion..

Merci de votre attention!!!